ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

CELTIPAK
PARC D ACTIVITES LANN VELIN
56300 - SAINT THURIAU - FRANCE

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est valable jusqu'au : 26/07/2026
Date originale : **27/07/2023**

Attestation n°: 223-2023-000184-FR

Date **:** ***27/07/2023***

Affaire n°: 18091863

***Samuel DUPRIEU* - Président**

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.

Actions correctives mises en œuvre ou plannifiées suite à l'audit Granulés Plastiques Industriels
Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021

Section		Non-conformités	Type	Causes	Actions correctives	Date	Documents associés
§1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE	1.4.2	Il n'a pu être apporté la preuve documentée du suivi annuel du bassin	Mineure	Aucun netttoyage réalisé depuis l'installation	Nettoyage du bassin par la société OSIS courant septembre 2023 selon disponibilité du prestataire En ettente du devis pour validation	sept-23	ENRS-12 Suivi des appareils à contrôle règlementaire
	1.7.1	Aucune procédure définissant la méthode d'audit internes des procédures relatives aux critères 1 à 6 n'a, à ce jour été établie	Majeure	Document manquant	Création d'une procédure d'audit PRE-02 définissant le contrôle interne des procédures + grille d'audit créée ENRE-02	20/07/2023 28/04/2023	PRE-02 Procédure d'audit semestriel des procédures liées au décret granulés plastiques ENRE-02 Audit semestriel des procédures associées au décret granulés plastiques
	1.7.2	Aucun programme d'audits n'a, à ce jour été établi	Mineure	Document manquant	Mise en place d'un planning d'audit avec fréquences	20/07/2023	ENRE-03 Planning de suivi des audits semestriels des procédures liées au décret granulés plastiques
	1.7.3	Aucun audit interne n'a été réalisé	Mineure	Pas de trame d'audit	Audit interne réalisé le 10/07/23 par Tifenn JOYEUX	10/07/2023	ENRE-02 Audit semestriel des procédures associées au décret granulés plastiques, réalisé le 10/07/2023 + planning complété
	1.5.2	La périodicité et la méthode de suivi de l'obturateur gonflable du bassin n'ont pas été définies dans les informations documentées	Mineure	Pas de vérification enregistrée pour le ballon obturateur	Ajout du ballon obturateur dans le tableau de suivi des appareils à contrôle règlementaire + ajout fréquence et type de vérification réalisation de la vérification	23/06/2023	ENRS-12 Suivi des appareils à contrôle règlementaire